

# Fiche d'information en cas d'urgence

## Compétitions

### Objectif et finalité

En cas d'accident, les compétences et les processus sont clairement définis: le chef du CO se charge des mesures d'urgences sur place. Le directeur – ou le secrétariat de la FSVL, si le directeur n'est pas immédiatement joignable – est informé dans les plus brefs délais. Il prend en charge le contact avec les médias. Le chef du CO ou la personne qu'il a désignée est l'interlocuteur du directeur, une communication étroite a lieu entre eux.

### Gestion d'un accident

1. **Prodiguer les premiers secours, déléguer si possible les autres tâches**  
Priorité à la propre sécurité de chacun! (En cas d'atterrissage près d'un pilote accidenté, p. ex.)
2. **Alerter le 144**  
Terrain impraticable / Alpes: alerter les secours aériens via le 1414 (Rega) ou le 1415 (Air Glacier).
3. **Contacteur la FSVL conformément au schéma d'alerte (voir au verso)**  
LU à VE: le directeur au 079 641 98 62. Si aucun contact possible: 044 387 46 80 (secrétariat).  
Weekends et jours fériés: 058 255 01 00 (numéro d'urgence de la FSVL).
4. **Sécuriser le lieu de l'accident, ne rien ranger ni modifier**  
En cas de sauvetage par hélicoptère: sécuriser tous les objets pouvant s'envoler, éventuellement prendre des photos des éléments importants.
5. **Réception de la police, des secours, des secours aériens**  
Poster des personnes en charge de réceptionner les secours aux points névralgiques (carrefours, p. ex.). Pour l'hélicoptère: bras levés en oblique (Y) sur un terrain dégagé d'env. 25 x 25 mètres, dans l'idéal à env. 100 mètres du lieu de l'accident.
6. **En cas d'accident mortel: annulation ou au moins une journée de commémoration**  
Si l'accident mortel a été confirmé pendant la manche en cours, évaluer s'il vaut mieux l'interrompre (task canceln) ou s'il s'avère plus sûr de la terminer.
7. **En cas de contact avec la police**  
Se montrer coopératif. Cependant, en cas de doute, ne faire aucune déclaration qui pourrait permettre de tirer des conclusions sur ses propres agissements, voire sur une erreur. Demander à la police de faire preuve de compréhension. Se concerter avec la FSVL.
8. **En cas de requête de la part des médias**  
Le directeur ou son représentant se charge du contact avec les médias. Ne communiquer aucune information aux médias. Renvoyer les médias à la FSVL ou aux organisations d'urgence.
9. **Informé et protéger les participants**  
En cas d'interruption, réunir les participants et les informer. Justifier l'interruption par la considération due aux personnes concernées et les exigences liées à la gestion de la situation, en appeler à la compréhension des participants. Ces derniers sont aussi priés de ne donner aucune information aux médias. Dans l'idéal, les participants doivent être éloignés des médias sans le leur communiquer. Les informations utiles sur l'événement doivent être signalées aux personnes responsables.
10. **Remarque concernant le comportement à adopter avec les témoins d'un accident**  
Des care team sont à disposition pour accompagner les témoins et les proches. Ces équipes sont sollicitées par la police ou les services sanitaires en cas de nécessité. Si une telle équipe n'est pas (encore) à disposition, il faut, dans la mesure du possible, veiller aux besoins des témoins. La gestion et l'enquête relatives à l'accident ne doivent cependant pas être entravées.

# Schéma d'alerte en cas d'urgence

## Compétitions

### Signalement

- Lundi à vendredi: le directeur au 079 641 98 62, la FSVL au 044 387 46 80
- Weekend et jours fériés: numéro d'urgence 058 255 01 00

### Informations relatives au signaleur et autres personnes

- Signalement effectué par: prénom, nom, téléphone mobile
- Chef du CO: prénom, nom, téléphone mobile
- Chef du tasksetting: prénom, nom, téléphone mobile
- Chef de la sécurité: prénom, nom, téléphone mobile
- Qui est l'interlocuteur?
- Chef d'opération de la police: prénom, nom, téléphone mobile

Chaque interlocuteur doit s'assurer qu'il est joignable à tout moment.

### Communiquer les faits

- Nom et lieu de la compétition
- Organisateur
- Type d'implication de la FSVL
- Employé de la FSVL en charge
- Interruption momentanée/définitive de la compétition? Sur ordre, volontairement?
- Lieu de l'accident
- Heure de l'accident
- Description des faits
- Nom de toutes les personnes impliquées, ne donner que des informations avérées (nombre de blessés, de morts, situation actuelle, hôpital, etc.)
- Qui est alerté (services de secours, police, Rega, SESE, etc.)?
- Médias: sont-ils sur place? Ont-ils déjà formulé des requêtes?
- Quelles données particulières/extraordinaires pourraient s'avérer importantes vu la crise en cours (alcool, drogues, tiers perturbés, personnes disparues, etc.)?
- Quelles mesures ont été prises (infos aux participants, interruption, lancement des recherches, etc.)?
- Quelles sont les prochaines étapes?
- Tenir le directeur et le chef d'opération de la police au courant.